

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 13 novembre 2007

Date de la convocation	29/10/2007	Conseillers en exercice	15
Date d'affichage	29/10/2007	Conseillers présents	14
		Conseiller absent/représenté	1

L'an deux mil sept, le treize novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU *adjoints*,
Madame BERTIN, *Conseillère*, Messieurs BAZIRE, BELLONET, LE COUSIN, SAILLY, PROUIN, LEGOIS,
PASQUIS, BEAUVAIS, SIMON, *Conseillers*

Etait absent représenté : Monsieur HALLEY

Secrétaire de séance : Madame GUIGNERY

Ordre du jour

Etude projet logements locatifs
Délibération 'Gratification du personnel'
Délibération 'Rapport eau –assainissement 2006'
Délibération 'Remboursement frais du personnel'
Vente de terrain avec maison en ruine
Compte rendu de la commission 'Cadre de vie'
Compte rendu de la commission 'Jeunesse'
Questions diverses

Monsieur Le Maire demande au Conseil l'autorisation de présenter, avant la lecture du compte rendu du Conseil du 9 octobre dernier, le projet de construction des logements locatifs et de l'avancement des travaux du nouveau bureau de poste.

0. Etude projet logements locatifs et travaux d'avancement du bureau de poste

Etude projet logements locatifs

Monsieur BONHAUME, architecte, commente à l'assemblée, les plans réalisés pour le projet d'implantation de 5 logements pour personnes âgées, face à La Mairie et l'extension de la Résidence des Charmilles qui porte sur la réalisation de 15 logements en accession à la propriété ; les deux projets étant liés financièrement.

Monsieur ERNST, responsable du projet au Foyer Stéphanois, présente les critères d'acquisition pour ces logements ainsi que le plan financier de l'investissement. Il nous précise que 5 logements sont présentés dans le cadre de l'appel à projet 276 et doivent répondre à 7 cibles de la norme HQE (haute qualité environnementale).

Après un tour de table, Le Conseil est partagé sur l'engagement d'une réalisation immédiate compte tenu de la proximité de fin de mandat électoral.

Travaux d'avancement du bureau de poste

Monsieur BONHAUME présente l'ensemble de la gamme de couleur des matériaux qui ont été retenus pour les revêtements extérieurs en harmonisation avec les constructions existantes (cabinet du médecin, fleuriste, etc.)

1. Approbation du procès verbal de la séance du 9 octobre 2007

En l'absence d'observations le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération 'Gratification du Personnel'

Monsieur Le Maire propose au Conseil d'attribuer une gratification au personnel, sous forme d'une indemnité de fin d'année. Il propose que l'enveloppe globale attribuée en 2006 soit majorée de 25%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à la majorité, la proposition de Monsieur Le Maire, d'attribuer, une indemnité de fin d'année au personnel communal pour l'année 2007 (2006 majorée de 25%).

Par ailleurs, Monsieur Le Maire rappelle que l'action sociale constitue une dépense obligatoire depuis février 2007 pour l'ensemble des employeurs publics et, afin de respecter cette réglementation, il propose la mise en place de prestations sociales au sein de la collectivité en s'appuyant sur un organisme (comme le CNAS) dont c'est la vocation. Une étude est en cours.

2. Délibération 'rapport eau – assainissement 2006'

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport annuel 2006 de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Il en ressort que l'eau distribuée a été de très bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à la majorité, la synthèse annuelle de la qualité de l'eau.

Il constate également que le prix du m³ d'eau facturé est en constante diminution depuis notre entrée dans l'agglomération et sera dégressif jusqu'en 2012.

3. Délibération 'Remboursement Frais de Personnel'

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Le Maire expose à l'assemblée délibérante :

- Qu'il convient de permettre le remboursement des frais occasionnés par les agents pour les besoins de la collectivité (stage, formation, mission, etc.) aux taux en vigueur.

Il demande, au Conseil, de bien vouloir se prononcer sur ces dispositions.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide, à la majorité, de procéder, à compter du 1^{er} novembre 2007, aux remboursements des frais occasionnés par les déplacements des agents de la collectivité.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 012, compte 6251 voyages et déplacements du budget de la commune.

4. Vente de terrain avec maison en ruine

Monsieur Le Maire rappelle qu'en juin 2006, le Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article 713 du code civil qui régit les dispositions applicables des biens abandonnés, s'est approprié le bien vacant situé 4 Route de la Forêt, parcelle AE 265 ; le propriétaire du bien ne s'étant pas fait connaître dans le délai légal.

Un des voisins jouxtant la propriété ayant émis son désir de l'acquérir, il propose que le prix de vente soit fixé à 17.50 € le m² (la parcelle étant de 283 m²).

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de vendre ce bien 4952.50 € (17.50€*283m²) et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires à la vente qui sera imputée au compte 775 produits cession des immobilisations.

5. Compte rendu de la commission 'cadre de vie'

Didier LEGRAND donne lecture du compte rendu de la commission communale 'cadre de vie' du 24 octobre dernier au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés :

- parution dans le journal de la liste des chemins et sentes ainsi que leurs tracés
- point sur la chambre de dépôts
- points essentiels à mentionner dans le courrier adressé au PAR (Port Autonome de Rouen)

A ce sujet, Monsieur Le Maire donne lecture du courrier adressé à Madame BONY, Directrice du PAR.

Didier LEGRAND propose qu'un tableau pupitre représentant le plan des chemins et les sentes soit implanté sur la Place Maurice Alexandre.

Il informe avoir participé, le 12 novembre, à la réunion du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et qu'un audit est en cours sur le fonctionnement du Parc.

6. Compte rendu de la commission 'Jeunesse'

Jean-François CAPO CANELLAS fait part de la perception des jeunes fréquentant le Centre de Loisirs qui dégage une ambiance très positive. L'accroissement de la fréquentation depuis 2002 est dû à une nouvelle population de jeunes qui apprécient la qualité et la diversité des animations. La qualité de l'encadrement par les jeunes diplômés BAFA financés par la Commune et encadrés par François CHARASSIER nous conforte dans le choix de maintenir cette offre en direction des jeunes de notre village. Il remet, à chaque membre de l'assemblée, le bilan financier 2007 du Centre de Loisirs qui montre un respect du budget initial et une part de dépenses à la charge de la commune de 21.67%.

Concernant le local de la Maison des Jeunes, le projet architectural, plus épuré, a reçu un avis très positif des ados et, s'intègre dans l'enveloppe budgétaire fixée. Certaines améliorations restent à prévoir pour conjuguer l'activité du centre ainsi que celle de la garderie.

7. Questions diverses

Guy DA LAGE donne lecture de courriers de remerciements reçus :

- Le Pré de la Bataille pour la subvention attribuée,
- Auto Cycle Sottevillais pour l'organisation de la course cycliste,
- Isabelle et Luc MICHEL pour le cadeau offert par la Mairie à l'occasion de leur mariage. Ils invitent les membres du Conseil, le jeudi 22 novembre à 18 h 30 au petit foyer de la salle polyvalente.

Il informe que :

- les travaux de réfection du tennis commenceront le lundi 19 novembre.
- les sirènes PPI seront déclenchées tous les premiers mercredi du mois à 12 h.
- la Société SOLIDARITE TEXTILE sollicite l'installation d'un conteneur pour la collecte des textiles. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.
- Le plan Vigipirate est maintenu au niveau rouge.
- la signalétique du village sera enrichie de celles des commerces nouvellement installés sur la Commune (fleuriste, coiffeur, agence immobilière, gîtes).
- La Boucle de Roumare sollicite l'accord de la Municipalité pour poursuivre le projet pédagogique de l'aménagement de la mare située face à la Mairie. Le Conseil émet un avis favorable à la poursuite de ce projet.
- Que l'Agglomération Rouennaise a sollicité l'accès à un terrain situé en bord de Seine pour accueillir leurs collaborateurs désirant participer aux manifestations de l'Armada.
- La commission des impôts directs se réunira le 29 novembre prochain à 11 h et sera suivie, le 17 décembre, de la visite de la partie ouest du village.
- Monsieur et Madame Roger PONTY fêteront leurs noces d'or, le samedi 17 novembre, à 16 heures et invite le Conseil à cet anniversaire.
- Les vœux du Maire auront lieu le samedi cinq janvier 2008 vers 10 h 30 – 11 h.
- La visite du sénat est prévue le 27 novembre et invite les membres du Conseil à confirmer leur présence.

8. Tour de Table

Jean-François CAPO CANELLAS informe que :

- la commission des finances, lors de sa réunion du 5 novembre, a validé le montant du recours à l'emprunt comme suit :
 - à moyen terme, 80 000 € (sur 10 ans)
 - à court terme 80 000 € (pour anticiper le reversement du FCTVA)La prochaine commission se réunira le lundi 3 décembre prochain.
- les manifestations dans le cadre du Téléthon débuteront, le 23 novembre à 21 h, par la nuit des peintres à Hautot-sur-Seine et se termineront le 8 décembre.

Stéphane PROUIN demande quel est le mode de distribution des bouteilles d'eau mis à disposition par l'Agglo (celles-ci doivent être retirées auprès du secrétariat de Mairie) et signale qu'une dalle du revêtement de la place de la Mairie se lève de quelques centimètres. Par ailleurs, il signale une forte augmentation de la Taxe Professionnelle depuis notre entrée dans l'Agglo.

Pierre PASQUIS signale que l'assemblée de SLS aura lieu le 22 novembre à 20 h 30 et, que l'ADMR organise un loto, le 18 novembre à 14 h.

La conférence scientifique ayant pour thème « Cerveau et comportement social » organisée par l'Agglo, à SAHURS, le 7 novembre 2007, était très intéressante.

Didier SAILLY émet le souhait que certains sujets comme le SPANC (*Service Public d'Assainissement Non Collectif*) soient évoqués lors de la manifestation des vœux.

Jacky LE COUSIN signale que le Comité des Fêtes s'est doté de nouveau statuts et que le repas 'Moules/Frites' a accueilli 200 personnes.

Michel BOURDEAU informe de la date de la collecte EMMAUS, le 22 décembre.

Pascale BERTIN fait part de :

- ses inquiétudes sur la rédaction des textes réglementant le classement de la Boucle de Roumare ; tels que formulés, on peut craindre une interdiction totale de nouvelles constructions sur les sites classés non constructibles à ce jour, même si une révision du POS (Plan d'Occupations des Sols) le permettait.
- de la reprise de l'activité 'Le Journal' le 14 novembre.

Didier LEGRAND relate les points évoqués à la réunion d'urbanisme du 12 novembre dernier :

- travaux à la salle polyvalente.
- point d'eau stagnante devant le n°10 de la Chaussée du Roy.
- installation d'une chicane à la sortie 'piétons' de la Résidence des Aulnes sur la Chaussée du Roy.

La séance est close à 23 h 52.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Guy DA LAGE